



**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 JANVIER 2016**

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil seize, le vingt et janvier, le Conseil municipal, dûment convoqué le douze janvier, s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de **Madame COLINEAUX Marie Odile, Maire**

PRÉSENTS : MM GUEMENE Henri - BROHAN Paul – GUITTON Ludovic – LOYER Dominique – DUBOIS Alain - AUTRAN Thierry – GUEHO Cyril – LE CARS Yannick – DEPEIGE Fabrice – NEVOUX Claude – LE RAY Marie-Thérèse – PIQUET Jocelyne – CAUDARD Marie-Thérèse

| |
|--------------------------------|
| Nombre de conseillers : |
| En exercice : 15 |
| Présents : 14 |
| Votants : 15 |

ABSENTS EXCUSÉS : DE LA BOUILLERIE Sybille

POUVOIRS : DE LA BOUILLERIE Sybille à COLINEAUX Marie Odile

SECRÉTAIRE : DUBOIS Alain □□



Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal du rajout des points suivants :

- demande de Subventions supplémentaires (donneurs de sangs de St Jacut, la croix rouge de Questembert ainsi que les accidentés de la vie section de Rochefort-en-terre)
- validation frais de fonctionnement Ecole Notre Dame de Questembert et Ecole des Tournesols à Malansac
- Modification des chiffres des Restes à réaliser (Autorisation budgétaire)



Le Compte rendu du 10 décembre 2015 a été approuvé à l'unanimité.

2016_01_01_VOTE DES SUBVENTIONS COMMUNALES ET EXTRA-COMMUNALES

Les différentes demandes de subventions des associations communales et extra-communales ont été examinées. Il conviendra de délibérer sur les sommes proposées.

Madame le Maire précise que lors du vote des subventions, les élus membres du bureau des associations ne participeront pas au vote.

| DEMANDEURS | MONTANT VOTE 2015 | VOTE 2016 | OBSERVATIONS |
|---|---|---|---|
| APEL Ecole Sainte Magdeleine | 2 750.00 | 2 500.00 | Arb de Noël : 600 € - initiat à l'équitcycle 2 + CE2 : 600 € - projet cycle 3 (balade+musiq 2016) : 500 € sort scol tte l'école 500 € - Activité cycle 1(conté+danse 2016): 300 € VOTE A L'UNANIMITE |
| OGEC – Ecole Sainte Magdeleine - (dmde en 4 vers : avril, juin, sept et décembre) | 52 424.00 32 mat x 1 212 31 prim x 400 | 55 397.00 31mat x 1 292 33 prim x 465 | VOTE A L'UNANIMITE |

| DEMANDEURS | MONTANT VOTE 2015 | VOTE 2016 | OBSERVATIONS |
|---|----------------------|--------------|--|
| Société de Chasse | | 150.00 | VOTE A LA MAJORITE/ 10 POUR-1CONTRE-3ABST |
| Société de Chasse Destruction des ragondins | 230.00 | 230.00 | VOTE A L'UNANIMITE |
| Rétrocession aux piégeurs: prime/prise | 3.00/prise | 3.00/prises | En 2015 : 99 prises VOTE A L'UNANIMITE |
| AGL Foot | 0 | 150.00 | (Délibération prise en l'absence de Y. Lecars et L. Guittou membres de l'association) VOTE A LA MAJORITE/ 12 POUR 1ABST |
| La pétanque de Lanvaux | 0 | 150.00 | VOTE A LA MAJORITE/13 POUR- 2 CONTRE |
| Club de l'amitié | 120.00 | 150.00 | VOTE A L'UNANIMITE |
| CCAS | 6 000.00 | Dissolution | Ré inclus dans le Budget commune |
| Association jeunes « Grav'sain » | | 500.00 | VOTE A LA MAJORITE/ 12 POUR- 2 ABST-1CONTRE |
| AUTRES DEMANDES | | | |
| DEMANDEURS | MONTANT VOTE 2015 | VOTE 2016 | OBSERVATIONS |
| Harmonie Fanfare de Malansac | 100.00 | 150.00 | VOTE A LA MAJORITE/ 12 POUR- 2 ABST 1 CONTRE |
| Chambre de Métiers 56/ Vannes | 240.00 (60€/enf) | 200.00 | LEBEL laura – LEDUC Adeline – MOURAUD Valentin –TEXIER Alison VOTE A L'UNANIMITE |
| CFA du bâtiment de Vannes | 0 | 50.00 | VAN CAUWELAERT VOTE A L'UNANIMITE |
| Maison Familiale Rurale / Montauban-de Bretagne | 180.00 (60€/enf) | 100.00 | NEVOUX Maxime – ROUSSEL Alan – VOTE A L'UNANIMITE |
| SEM AGRI (GVA Rochefort) | | 0 | VOTE A L'UNANIMITE |
| Union Dptale Sapeurs- Pompiers/ODP | 100.00 | 100.00 | VOTE A L'UNANIMITE |
| Ligue contre le cancer | 0 | NON | VOTE A L'UNANIMITE |
| Souvenir français/Malansac | 100.00 € | 0 | VOTE A L'UNANIMITE |
| Restaurants du cœur Morbihan à vannes | 0 | NON | VOTE A L'UNANIMITE |
| ADAPEI Papillons blancs (handicap) à vannes | 0 | NON | VOTE A L'UNANIMITE |
| Secours catholique de vannes | 0 | NON | VOTE A L'UNANIMITE |
| Secours Populaire de Redon | 0 | NON | VOTE A L'UNANIMITE |

Le Conseil Municipal valide le versement d'une subvention de 30 euros par enfant de la commune qui demanderait une subvention pour un voyage scolaire. Il s'agit d'un voyage par an et par enfant.

2016_01_02 FRAIS DE FONCTIONNEMENT ROCHEFORT EN TERRE

La demande de participation de la commune de Rochefort pour les frais liés au fonctionnement de l'école publique Sylvain Pradeau pour l'année 2015 s'élève à 6 380.05 euros. Ce chiffre concerne la scolarité de cinq enfants en maternelle (soit 1 276.01 euros par enfant)

L'ensemble du Conseil Municipal valide cette demande.

2016_01_03 FRAIS DE FONCTIONNEMENT MALANSAC/CADEN

La demande de participation du Syndicat Intercommunal des Ecoles Malansac-Caden pour les frais liés au fonctionnement de l'école publique des Tournesols pour l'année 2016 s'élève à 3 588.00 euros. Ce chiffre concerne la scolarité de sept enfants (soit 598 euros par enfant) ;

L'ensemble du Conseil Municipal valide cette demande.

2016_01_04 FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE QUESTEMBERG

La demande de participation de l'école Notre Dame de Questembert pour les frais liés au fonctionnement de l'école pour l'année 2015/2016 s'élève à 465.00 euros. Ce chiffre concerne la scolarité d'un enfant en classe CLIS

L'ensemble du Conseil Municipal valide cette demande.

2016_01_05 MAINTENANCE JVS MAIRISTEM

Le contrat de maintenance des logiciels de la gamme « Horizon » est arrivé à échéance à compter du 31 décembre 2015. Il conviendra afin de bénéficier des techniciens en cas de problème sur le logiciel de renouveler le contrat de maintenance pour un montant de 842.00 € pour l'année 2016.

Les membres du Conseil Municipal après en avoir délibéré, valident ce montant et chargent Madame le Maire de signer la convention.

2016_01_06 DEMANDE DE SUBVENTION DETR

Dans le cadre des travaux d'aménagement sécurité du bourg, il peut être sollicité une aide auprès du Conseil Départemental dans le cadre de la Dotation d'Equipement des territoires Ruraux 2016. Dépense subventionnable à hauteur de 160 000 euros dont le taux de 27 % .Un plan financier du projet d'aménagement sécurité des entrées de bourg (Route de Rochefort, Peillac et Saint Martin) accompagnera la demande.

L'ensemble du Conseil Municipal autorise Madame le Maire à déposer une demande de dossier de subvention au titre de la DETR 2016.

2016_01_07 MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS -CREATION POSTE D ADJOINT ADMINISTRATIF 1^{ère} CLASSE – ADJOINT ANIMATION – TECHNIQUE 1^{ère} classe

Conformément à la réglementation, il conviendra de modifier le tableau des effectifs ci-contre en fonction du mouvement du personnel communal suite aux modifications de grade d'agents.

- **Création d'un poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe à compter du 1^{er} janvier 2016**

Au vu de l'obtention de l'examen professionnel et inscription sur la liste d'admission à compter du 3 juillet 2015 (la suppression du poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe se fera dès la nomination de l'agent).

- **Création d'un poste d'adjoint d'animation 1^{ère} classe et adjoint technique 1^{ère} classe 2016 à compter du 1^{er} février 2016**

Considérant que l'agent remplit les conditions d'avancement de grade (10 ans d'ancienneté, 7^{ème} échelon atteint) – le poste doit être créé au 1^{er} février 2015 (la suppression du poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe se fera dès la nomination de l'agent dans son grade).

| Fonctions/ Services | Grades | Nb d'emplois et durée hebd. de travail | Observations |
|-------------------------------------|--|--|--------------|
| <u>Direction</u> | | | |
| Secrétaire de Mairie | Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe | 1 à temps complet | Création |
| <u>Pôle Administration</u> | | | |
| Accueil mairie- poste | Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe | 1 à temps complet | Pas modif |
| <u>Pôle Services techniques</u> | | | |
| Agent polyvalent (Voirie) | Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe | 1 à temps complet | Pas modif |
| Agent polyvalent (espaces verts) | Agent de Maitrise | 1 à temps complet | Pas modif |
| Ag d'entretien (cantine) | Adjoint technique de 1ère classe | 1 à temps non complet (4/35 ^{ème}) | Création |
| <u>Pôle animation</u> | | | |
| Garderie/Taps/ Médiathèque | Adjoint d'animation de 1 ^{ère} classe | 1 à temps non complet (16/35 ^{ème}) | Création |

2016_01_08 FINANCES – AUTORISATION BUDGETAIRE

Madame le Maire en application de l'article L.1612-1 du code des collectivités territoriales, sollicite du Conseil Municipal l'autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses de la section d'investissement, avant le vote du budget 2016, dans la limite du quart des crédits inscrits au budget à l'exclusion des crédits afférents au remboursement de la dette.

Montant des crédits comme ci-dessous :

| Section d'investissement dépenses | Budget 2016 | ¼ crédits |
|--|---------------------|--------------------|
| 20 IMMO INCORPORELLES | 10 000.00 € | 2 500.00 € |
| 2158 AUTRES INST OUTILLAGE | 3 000.00 € | 750.00 € |
| 23 CONSTRUCTIONS | 250 000.00 € | 62 500.00 € |
| TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT | 263 000.00 € | 65 750.00 € |

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal autorisent :

- Madame le Maire, jusqu'à l'adoption du budget 2016, à engager, liquider et mandater les dépenses de la section d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget primitif 2016, à l'exclusion des crédits afférents au remboursement de la dette, et précise que toutes les dépenses engagées avant le vote du budget dans les conditions définies, donnent lieu à ouverture rétroactive de crédits au budget primitif, comme il est indiqué dans le tableau suivant,
- **Précision** Tous les crédits correspondants seront inscrits au budget 2016 lors de son adoption.

QUESTIONS DIVERSES

- Thierry AUTRAN, expose aux membres du Conseil Municipal les projets d'aménagements sécurité retenus sur les routes de Rochefort, Peillac et Saint Martin.
- Ludovic GUITTON résume la réunion TAPS de décembre, mise en place d'un règlement intérieur – prochaine réunion mi mars prochain.

Dates à retenir

Conseil Municipal Jeudi 25 février 2016

Commission Finances le vendredi 26 février 2016

Votes des budgets municipaux Jeudi 17 mars 2016

**La séance est clôturée à 22H30
après avoir délibéré sur les points numérotés
de 2016_01_01 à 2016_01_08**

M.-O. COLINEAUX

H. GUÉMÉNÉ

P. BROHAN

L. GUITTON

C. NEVOUX

Y. LE CARS

D. LOYER

A. DUBOIS

T. AUTRAN

C. GUEHO

F. DEPEIGE

M.-T. CAUDARD

M.-T. LE RAY

J. PIQUET

S. DE LA BOUILLERIE

Fait et délibéré en séance publique, les jours, mois et
an que ci-dessus,
Le Maire,
M.O COLINEAUX